



En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille

Liste des enfants et jeunes adultes vivant au Luxembourg accueillis ou placés en institution ou en famille d'accueil au 1^{er} avril 2021

Children and young adults in alternative care

Institutionnel – Residential Care

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

16 organismes accueillent 404 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 317 placements judiciaires (78,47 %) et 87 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

4 organismes accueillent 47 enfants et jeunes adultes en accueil urgent en situation de crise psychosociale aigüe (dont 33 placements judiciaires (70,21 %) et 14 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés dans les CSEE

CSEE (Schrassig, Dreiborn et Bourglinster) accueillent 53 mineurs (m/f) dont 9 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés dans les instituts étatiques

Les Maisons d'enfants de l'Etat accueillent 60 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 40 placements judiciaires (66,67 %) et 20 accueils volontaires).

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées

34 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour et nuit' dont 28 placements judiciaires (82,35 %) et 6 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

66 enfants DPI/MNA (*volontaires*).

G. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

75 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger, dont 50 placements judiciaires (66,67 %) et 25 accueils volontaires.

**TOTAL : 739 enfants et jeunes adultes
dont 521 placements judiciaires (70,50 %)
et 218 accueils volontaires.**

Accueil en famille – Foster Care

H. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

513 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil 'jour & nuit' dont 216 sont accueillis auprès de leur famille proche. 472 placements judiciaires (92,01 %) et 41 accueils volontaires.

I. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

29 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 18 placements judiciaires (62,07 %) et 11 accueils volontaires.

***TOTAL : 542 enfants et jeunes adultes
dont 490 placements judiciaires (90,41 %)
et 52 accueils volontaires.***

Institutionnel et Accueil en famille (alternative care)

***TOTAL : 1281 enfants et jeunes adultes
dont 1011 placements judiciaires (78,92 %)
et 270 accueils volontaires.***

**57,69 % enfants et jeunes adultes en institution
42,31 % enfants et jeunes en accueil en famille**

Autres situations

Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

- 336 jeunes adultes en SLEMO (logement encadré).
- 6 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour.
- **22** enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour' (*).

(*) Tous les prestataires de « l'accueil psychothérapeutique de jour ».